

Communiqué de presse du 17 juillet 2023

Présentation des résultats de l'étude sur le donanemab

Le 17 juillet, l'entreprise pharmaceutique américaine Eli Lilly a présenté les résultats de l'étude clinique de phase III menée sur le principe actif donanemab. Ce dernier devrait ralentir le déclin cognitif à un stade précoce de la maladie d'Alzheimer. Alzheimer Suisse et Swiss Memory Clinics considèrent les résultats présentés comme positifs. Le principe actif intervient dans les mécanismes de base de la maladie : il élimine les dépôts amyloïdes dans le cerveau et est à même de ralentir le déclin cognitif. Le donanemab ne peut toutefois ni stopper, ni inverser le déclin cognitif. D'autres options thérapeutiques, tant médicamenteuses que non médicamenteuses, ainsi que le conseil et l'accompagnement des personnes touchées resteront donc très importantes à l'avenir.

À l'instar des principes actifs aducanumab et lecanemab, le donanemab vise à éliminer les dépôts bêta-amyloïdes dans le cerveau. Ces plaques de protéines insolubles sont considérées comme l'une des causes principales de la maladie d'Alzheimer. Les résultats de l'étude de phase III, présentés le 17 juillet 2023 par l'entreprise pharmaceutique Eli Lilly, ont montré que l'administration du principe actif donanemab à des patientes et patients à un stade précoce de la maladie d'Alzheimer permet de ralentir le déclin cognitif de 35 pourcent par rapport aux personnes ayant reçu le placebo. Le donanemab a ainsi obtenu un effet légèrement meilleur que le lecanemab, autorisé début 2023 aux États-Unis.

Les études sur les deux principes actifs ne sont toutefois pas directement comparables. « La différence entre les deux substances semble minime. À la lumière des données des études, il se pourrait que le donanemab provoque un peu plus d'effets secondaires sous forme d'œdèmes cérébraux et d'hémorragies cérébrales », déclare le Dr méd. Rafael Meyer, président de Swiss Memory Clinics. Les bénéfices à long terme et les risques des médicaments contre la maladie d'Alzheimer ne seront toutefois pleinement visibles qu'une fois qu'ils auront été autorisés pour une utilisation à grande échelle.

Un diagnostic précoce est fondamental

Comme d'autres nouveaux médicaments, le donanemab doit être administré au stade précoce de la maladie d'Alzheimer. Malheureusement, les différentes formes de démence

sont encore liées à des craintes et des tabous. Il en résulte que les examens ne sont souvent pas effectués ou ne le sont que lorsque la maladie est déjà à un stade avancé. En Suisse, près de la moitié des malades n'ont même pas reçu de diagnostic formel.

Le soutien demeure essentiel

Alzheimer Suisse et Swiss Memory Clinics considèrent les résultats de l'étude comme positifs. À l'instar d'autres molécules similaires, le donanemab permet uniquement de ralentir la progression de la maladie, raison pour laquelle l'accompagnement des personnes concernées reste central. « Il est en effet essentiel que les personnes atteintes d'Alzheimer ou de maladies apparentées et leurs proches puissent continuer à compter sur des conseils, des interventions non médicamenteuses et d'autres offres de répit », explique la Dr phil. Stefanie Becker, directrice d'Alzheimer Suisse. Les traitements non médicamenteux et les activités quotidiennes adaptées, comme celles proposées par les sections cantonales d'Alzheimer Suisse sous la forme de promenades accompagnées, visites de musées ou groupes d'entraide, apportent une contribution majeure au bien-être des malades.

Situation actuelle de l'autorisation

Eli Lilly prévoit de déposer la demande d'autorisation du donanemab aux États-Unis dans les semaines à venir. Pour l'heure, on ne sait pas encore si l'entreprise pharmaceutique déposera une telle demande en Suisse, ni à quelle date.

Informations complémentaires

- [État actuel de la recherche](#)
- [Donanemab, principe actif contre l'Alzheimer](#)
- [JAMA Network: Donanemab in Early Symptomatic Alzheimer Disease](#)
- [Interventions non médicamenteuses](#)
- [alzguide.ch : plateforme en ligne](#)

Pour de plus amples renseignements :

Alzheimer Suisse :

Jacqueline Wettstein, directrice Communication et Recherche de fonds, tél. 058 058 80 41, Jacqueline.wettstein@alz.ch

Swiss Memory Clinics :

Dr méd. Rafael Meyer, président de Swiss Memory Clinics, médecin-chef et chef de clinique adjoint en psychiatrie de consultation, psychiatrie de la personne âgée et neuropsychiatrie et services psychiatriques du canton d'Argovie, tél. 056 461 97 00, info@swiss-memoryclinics.ch

Dr méd. Ansgar Felbecker, ancien président de Swiss Memory Clinics, médecin-chef en neurologie, Hôpital cantonal de Saint-Gall, tél. 071 494 16 70, info@swissmemoryclinics.ch

Alzheimer Suisse

Gurtengasse 3
3011 Berne
www.alz.ch

est une association d'utilité publique regroupant plus de 10 000 membres et quelque 130 000 donatrices et donateurs. L'organisation est représentée dans tous les cantons par des sections. Depuis 35 ans, Alzheimer Suisse met son savoir-faire au service des personnes atteintes d'Alzheimer et de maladies apparentées, de leurs proches comme des professionnels et bénévoles actifs dans les soins et l'accompagnement.

Swiss Memory Clinics

Luzernerstrasse 11
6353 Weggis
www.swissmemoryclinics.ch

est l'association des cliniques spécialisées dans la démence et les consultations sur la mémoire. Son but est de garantir, au niveau national, une haute qualité de diagnostic et de traitement en cas de démence. À cette fin, les membres de l'association s'engagent à respecter des normes de qualité. L'association a également pour but de favoriser la diffusion de l'information et du savoir et de promouvoir l'interdisciplinarité.